

«TITRE» «NOM» «Prénom»  
«Adresse1»  
«Adresse»  
«CP» «VILLE»

Le 10 février 2012

«TITRE»,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le

**Jeudi 16 février 2012 à 20 h 30 à la Mairie**

**ORDRE DU JOUR**

- **Procès- verbaux du 20 décembre 2011 et du 17 janvier 2012**
- **Décisions du maire**
- **Finances**
  - o **Budget Assainissement**
    - Adoption des comptes de gestion 2011 du service assainissement.
    - Adoption du compte administratif 2011 du service assainissement.
    - Affectation des résultats de l'exercice 2011.
    - Tarifs assainissement.
      - Tarifs assainissement collectif.
      - Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE).
      - Taxe de raccordement à l'égout – Remboursement des frais de branchement.
      - Redevance assainissement non collectif.
    - Adoption du budget annexe primitif assainissement 2012.
    - Emprunt 2012.
  - o **Budget Commune**
    - Adoption des comptes de gestion 2011 de la Commune.
    - Adoption du compte administratif 2011 de la Commune.
    - Affectation des résultats de l'exercice 2011.
    - Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (APCP).
    - Attribution des subventions aux écoles créchoises et aux établissements extérieurs.
    - Attribution des subventions aux associations.
    - Adoption du budget primitif de la commune 2012.
    - Salles communales – Création d'une régie de recettes.
- **Personnel**
  - Service animation jeunesse – Ouvertures de poste pour besoin occasionnel.
  - Archivage – Prolongation du besoin occasionnel.
  - Service technique – Ouverture d'un poste pour besoin occasionnel.
  - CDG – Avenant au contrat de prestations informatique.
  - Tableau des emplois de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- **Urbanisme-Bâtiments**
  - Boisragon – Logement communal – convention d'occupation précaire – redevance.
- **Cadre de Vie**
  - Stations d'épuration communale et intercommunal – Enlèvement des boues – Constitution d'un groupement de commande avec la communauté de communes Arc-en-Sèvre.

Je vous prie d'agréer, «TITRE», l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Claude BUSSEROLLE